

MON ÉTABLISSEMENT EST ENGAGÉ DANS LA LUTTE CONTRE LA DENGUE



Au mois d'avril 2019, la dengue a atteint son pic épidémique avec **plus de 1300 cas confirmés par semaine !** La mobilisation de chacun d'entre nous est donc essentielle pour lutter contre la propagation du virus sur notre île.

Nous vous invitons à agir concrètement dans la lutte contre la dengue par le biais de cette opération **qui engage chacun d'entre vous.**

COMMENT PARTICIPER ?

- ✓ **Je signe la charte d'engagement,**
- ✓ **J'appose le sticker sur la vitrine de mon établissement,**
- ✓ **J'accepte que l'ARS communique sur mon engagement via les réseaux sociaux,**
- ✓ **J'applique les bons gestes pour montrer l'exemple,**
- ✓ **Je relaie la communication de la page Facebook Ensemble contre les moustiques,**
- ✓ **Je m'engage à sensibiliser mon personnel et les personnes qui fréquentent mon établissement.**



LES BONS GESTES



J'élimine l'eau stagnante dans et à proximité de mon établissement,



Je me protège des piqûres de moustiques et j'encourage les personnes fréquentant mon établissement à en faire de même,



Je sais qu'en cas de symptômes de la dengue : forte fièvre, maux de tête, douleurs musculaires et/ou articulaires et sensation de fatigue intense, il est impératif de consulter son médecin,



Je véhicule les messages de prévention,



J'affiche cet engagement en collant le sticker dans un endroit visible et passant.

LA MOBILISATION DE CHACUN D'ENTRE NOUS EST ESSENTIELLE !



Pour tout savoir sur la situation de la dengue à La Réunion, rendez-vous sur :

- Page facebook **Ensemble contre les moustiques**
- Twitter du **Préfet de La Réunion**
- Site internet de l'ARS OI **www.ocean-indien.ars.sante.fr/**